



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RFF

Question écrite n° 25012

Texte de la question

M. Louis Cosyns attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la proposition de la Cour des comptes de développer l'automatisation de la protection des chantiers d'entretien des infrastructures ferroviaires. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend développer le recours à cette automatisation.

Texte de la réponse

Dès 2006, face au constat du rapport d'audit de septembre 2005 de l'école polytechnique fédérale de Lausanne sur le mauvais état du réseau ferré national, et au vu des propositions de Réseau ferré de France (RFF) et de la SNCF, le Gouvernement a adopté un plan de rénovation 2006-2010, doté sur la période de 1,8 milliard d'euros supplémentaires. Outre la régénération des lignes du réseau ferré national, ce plan avait également comme priorité la modernisation des méthodes d'entretien, notamment l'automatisation de la protection des chantiers et de la surveillance des voies et installations. Le recours à ce type d'automatisation ne pouvait cependant être instantané. Les différents systèmes d'annonce automatique des circulations existants dans les différents pays ont d'abord été testés afin de déterminer les plus adaptés au réseau français. Puis des essais in situ ont également été réalisés pour les faire correspondre aux particularités du réseau mais également pour permettre au personnel de se familiariser aux systèmes, notamment par la mise en place de formations idoines. Les systèmes retenus sont désormais utilisés pour assurer la protection du personnel travaillant sur les chantiers d'infrastructures.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25012

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4857

Réponse publiée le : 30 septembre 2008, page 8451